



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88101>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-88101**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GHU APHP CENTRE UNIVERSITE PARIS CITE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Le concours de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse + pour Construction du Nouveau bâtiment Coste à l'Hôpital Cochin – Groupe hospitalier AP-HP Centre Université Paris Cité

**Description** : Le concours de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse + pour Construction du Nouveau bâtiment Coste à l'Hôpital Cochin – Groupe hospitalier AP-HP Centre Université Paris Cité

**Identifiant de la procédure** : 9d2a677c-363d-46e0-bc28-22ac19f94890

**Identifiant interne** : 25-TV278CCH

**Type de procédure** : Autre procédure en plusieurs étapes

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 123 Boulevard Port Royal

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75014

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le présent concours est un concours restreint sur Esquisse Plus pour la passation, avec le lauréat du concours, d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable de Maîtrise d'Œuvre pour la construction du Nouveau bâtiment Coste à l'Hôpital Cochin. Les éléments de mission demandés sont décomposés en une tranche ferme et deux tranches optionnelles, comme suit : Tranche ferme, Esquisse plus, APS, APD, PSE 1 (CSSI). Tranche optionnelle 1 PRO DCE, ACT, PSE 1 (CSSI). Tranche optionnelle 2, VISA, DET, AOR, PSE 1 (CSSI). Le groupement sera conjoint avec mandataire solidaire. En application de l'article R. 2142-4 du CCP, un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement. Le mandataire du groupement sera impérativement le cabinet architecte. Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La mission sera assurée par une équipe de maîtrise d'œuvre qui devra être composée des membres suivants. Un cabinet d'architecte (mandataire du groupement) La composante « Cabinet d'architecte » du groupement peut être composée d'un ou plusieurs cabinets d'architecture. Par ailleurs leurs références respectives peuvent être cumulées pour satisfaire l'exigence d'expérience professionnelle minimale demandée. Un ou plusieurs bureaux d'études techniques, spécialisés dans les domaines « Gros œuvre- Structure » notamment fondations, « Electricité », « Fluides », « Traitement d'air », « Systèmes de sécurité incendie ». Un économiste de la construction. Jugement des candidatures 1. Pertinence et adaptation des références mises en avant par l'équipe vis-à-vis de l'objet de l'opération, appréciées sur la base des informations renseignées par l'équipe. 2. Qualité architecturale des références présentées pour la compétence architecture, appréciée sur la base des informations et illustrations. 3. Pertinence et complémentarité de l'équipe, compétences et moyens techniques des membres, appréciés sur la base des informations renseignées par l'équipe. Après analyse des dossiers de candidatures, le jury décrit à l'article 6 ci-avant, propose au Représentant du Pouvoir Adjudicateur un classement par ordre décroissant permettant d'établir la liste maximum des trois (3) candidats admis à remettre une offre au second stade de la procédure (Phase offre) et minimum un (1) candidat. Jugement des offres 1. Conformité du projet aux exigences du programme fonctionnel : Compréhension du programme, qualité de la répartition et de l'organisation des activités en réponse au programme, qualité d'usage, capacité de flexibilité et d'évolution du projet, qualité des flux et des circuits par type. 2. Qualités urbaines, architecturales et de développement durable : Qualité de l'inscription urbaine, architecturale et paysagère, performances et ambitions du projet en matière environnementale notamment en termes de consommation d'énergie et de stratégie bas carbone et de biodiversité. 3. Maîtrise des délais et du coût des travaux : Respect des surfaces construites, cohérence de l'estimation prévisionnelle des travaux et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage, capacité d'organisation, de pilotage, de gestion du projet et d'innovation au profit de la concertation et maîtrise de la qualité, des délais et des coûts, principes généraux d'organisation du chantier envisagée. 4. Qualité et performance des solutions techniques proposées et conformité au programme : Respect des réglementations et des prescriptions, qualité des éléments constructifs et des solutions techniques apportées, des conditions d'exploitation et d'entretien.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Sans objet

**Droit transnational applicable** : Sans objet

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Concours de maîtrise d'œuvre

**Description** : Le concours de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse + pour Construction du Nouveau bâtiment Coste à l'Hôpital Cochin – Groupe hospitalier AP-HP Centre Université Paris Cité

**Identifiant interne** : 25-TV278CCH

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 123 Boulevard Port Royal

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75014

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Le présent concours est un concours restreint sur Esquisse Plus pour la passation, avec le lauréat du concours, d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable de Maîtrise d'Œuvre pour la construction du Nouveau bâtiment Coste à l'Hôpital Cochin. Les éléments de mission demandés sont décomposés en une tranche ferme et deux tranches optionnelles, comme suit : Tranche ferme, Esquisse plus, APS, APD, PSE 1 (CSSI). Tranche optionnelle 1 PRO DCE, ACT, PSE 1 (CSSI). Tranche optionnelle 2, VISA, DET, AOR, PSE 1 (CSSI). Le groupement sera conjoint avec mandataire solidaire. En application de l'article R. 2142-4 du CCP, un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement. Le mandataire du groupement sera impérativement le cabinet architecte. Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La mission sera assurée par une équipe de maîtrise d'œuvre qui devra être composée des membres suivants. Un cabinet d'architecte (mandataire du groupement) La composante « Cabinet d'architecte » du groupement peut être composée d'un ou plusieurs cabinets d'architecture. Par ailleurs leurs références respectives peuvent être cumulées pour satisfaire l'exigence d'expérience professionnelle minimale demandée. Un ou plusieurs bureaux d'études techniques, spécialisés dans les domaines « Gros œuvre- Structure » notamment fondations, « Electricité », « Fluides », « Traitement d'air », « Systèmes de sécurité incendie ». Un économiste de la construction. Jugement des candidatures 1. Pertinence et adaptation

des références mises en avant par l'équipe vis-à-vis de l'objet de l'opération, appréciées sur la base des informations renseignées par l'équipe. 2. Qualité architecturale des références présentées pour la compétence architecture, appréciée sur la base des informations et illustrations. 3. Pertinence et complémentarité de l'équipe, compétences et moyens techniques des membres, appréciés sur la base des informations renseignées par l'équipe. Après analyse des dossiers de candidatures, le jury décrit à l'article 6 ci-avant, propose au Représentant du Pouvoir Adjudicateur un classement par ordre décroissant permettant d'établir la liste maximum des trois (3) candidats admis à remettre une offre au second stade de la procédure (Phase offre) et minimum un (1) candidat. Jugement des offres 1. Conformité du projet aux exigences du programme fonctionnel : Compréhension du programme, qualité de la répartition et de l'organisation des activités en réponse au programme, qualité d'usage, capacité de flexibilité et d'évolution du projet, qualité des flux et des circuits par type. 2. Qualités urbaines, architecturales et de développement durable : Qualité de l'inscription urbaine, architecturale et paysagère, performances et ambitions du projet en matière environnementale notamment en termes de consommation d'énergie et de stratégie bas carbone et de biodiversité. 3. Maîtrise des délais et du coût des travaux : Respect des surfaces construites, cohérence de l'estimation prévisionnelle des travaux et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage, capacité d'organisation, de pilotage, de gestion du projet et d'innovation au profit de la concertation et maîtrise de la qualité, des délais et des coûts, principes généraux d'organisation du chantier envisagée. 4. Qualité et performance des solutions techniques proposées et conformité au programme : Respect des réglementations et des prescriptions, qualité des éléments constructifs et des solutions techniques apportées, des conditions d'exploitation et d'entretien. 3 candidats maximum seront admis à la phase offre.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** Il est demandé au groupement d'avoir réalisé a minima 7 millions d'euros de chiffre d'affaires, en cumulant les montants de chaque membre, sur les trois derniers exercices communicables. En-deça de ce montant, la candidature sera éliminée.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Conformité du projet aux exigences du programme fonctionnel

**Description :** Compréhension du programme, qualité de la répartition et de l'organisation des activités en réponse au programme, qualité d'usage, capacité de flexibilité et d'évolution du projet, qualité des flux et des circuits par type.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualités urbaines, architecturales et de développement durable

**Description :** Qualité de l'inscription urbaine, architecturale et paysagère, performances et ambitions du projet en matière environnementale notamment en termes de consommation d'énergie et de stratégie bas carbone et de biodiversité.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Respect des surfaces construites, cohérence de l'estimation prévisionnelle des travaux et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage, capacité d'organisation, de pilotage, de gestion du projet et d'innovation au profit de la concertation et maîtrise de la qualité, des délais et des coûts, principes généraux d'organisation du chantier envisagée.

**Description :** Respect des surfaces construites, cohérence de l'estimation prévisionnelle des travaux et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage, capacité d'organisation, de pilotage, de gestion du projet et d'innovation au profit de la concertation et maîtrise de la qualité, des délais et des coûts, principes généraux d'organisation du chantier envisagée.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité et performance des solutions techniques proposées et conformité au programme

**Description :** Respect des réglementations et des prescriptions, qualité des éléments constructifs et des solutions techniques apportées, des conditions d'exploitation et d'entretien.

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :**

S'agissant d'un concours de maîtrise d'œuvre, la pondération des critères est facultative.

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 12/09/2025 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui**

**Prix**

**Valeur de la prime :** 190,000 Euro

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Uniquement les candidats sélectionnés à la phase offre pourront prétendre au versement d'une prime. Cette prime pourra être réduite, voire supprimée, si la qualité de l'offre présentée est jugée insuffisante pour en justifier l'attribution totale, conformément à l'article R2172-4 du Code de la commande publique. Tel serait le cas, par exemple, si le candidat ne fournissait pas les panneaux de représentation du projet.

**Prix****Valeur de la prime : 190,000 Euro****Lieu de réception de la prime : 2**

**Informations complémentaires :** Uniquement les candidats sélectionnés à la phase offre pourront prétendre au versement d'une prime. Cette prime pourra être réduite, voire supprimée, si la qualité de l'offre présentée est jugée insuffisante pour en justifier l'attribution totale, conformément à l'article R2172-4 du Code de la commande publique. Tel serait le cas, par exemple, si le candidat ne fournissait pas les panneaux de représentation du projet.

**Prix****Valeur de la prime : 190,000 Euro****Lieu de réception de la prime : 3**

**Informations complémentaires :** Uniquement les candidats sélectionnés à la phase offre pourront prétendre au versement d'une prime. Cette prime pourra être réduite, voire supprimée, si la qualité de l'offre présentée est jugée insuffisante pour en justifier l'attribution totale, conformément à l'article R2172-4 du Code de la commande publique. Tel serait le cas, par exemple, si le candidat ne fournissait pas les panneaux de représentation du projet.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique : Requise****La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)****Variantes : Non autorisée****Date limite de réception des demandes de participation : 25/09/2025 à 14:00****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris****Organisation qui reçoit les demandes de participation : GHU APHP CENTRE UNIVERSITE PARIS CITE****Organisation qui traite les offres : GHU APHP CENTRE UNIVERSITE PARIS CITE****Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel : GHU APHP CENTRE UNIVERSITE PARIS CITE****Numéro d'enregistrement : 26750045201928****Département : 75**

**Adresse postale :** 123 Boulevard de Port-Royal Hôpital Cochin Port Royal

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75014

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Cellule des marchés

**Adresse électronique :** cellulemarches.aphpcup@aphp.fr

**Téléphone :** 01 58 41 14 53

**Adresse internet :** <https://www.aphp.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Département :** 75

**Adresse postale :** 7 Rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** 01 44 59 44 00

**Adresse internet :** <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** df05ebbc-414b-4de4-a048-e279c4a5ee16 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 31/07/2025 à 15:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 31/07/2025